



PROCES VERBAL

COMMISSION FOOT DES ENFANTS

Réunion du 03 Février 2026

Présents :

M. Philippe DELPECH
M. Kévin SURAY
M. Clément GRUMELIER
M. Maxime AVELANGE

1) **Challenge U11 Daniel Monclin Tour 2 du 29/11/2025**

La commission prend acte des feuilles de challenge et procède à la vérification des résultats et du respect des aspects règlementaires.

2^{ème} tour Challenge U11 Niveau 2 : Plateau du samedi 06 Décembre 2025 à CORMONTREUIL

La commission,

Pris connaissance de la feuille de Challenge.

A la lecture du règlement CHALLENGE U11 et plus précisément de l'article 2 - Participation des joueurs(es)
Restriction de participation concernant les équipes réserves.

« A compter du 2^{ème} tour, les équipes pourront inscrire sur la feuille de match uniquement les joueurs inscrits sur la feuille de match du 1^{er} tour + maximum 3 joueurs – n'ayant pas participé à ce 1^{er} Tour, ainsi des U10 sans limitation de nombre et sans condition de participation».

Après enquête par la commission, il s'avère que l'équipe de :

CORMONTREUIL FC a fait participer 8 joueurs U11 n'ayant pas joué le 1^{er} tour du 18/10/2025 avec cette équipe : ARTICLAUT Nathan (licence 9604350083), REITER Théophile (licence 9603674986), YOZGYUR Ayaz (licence 9603835322), BOUSMAL Nail (licence 9603779134), LANDRE Thiago (licence 9603130979), GAUCHER Lucas (licence 9603270992), BRIHMI FRANQUIN Ziane (licence 9604853808) et KRASNIQI Art (licence 9603670608).

De plus, 2 de ces 8 joueurs ont déjà joué le 1^{er} tour avec l'équipe 1 le 29/11, il s'agit de ARTICLAUT Nathan (licence 9604350083), REITER Théophile (licence 9603674986).

Par ces motifs

Décide de disqualifier l'équipe de CORMONTREUIL FC 2 et qualifiée l'équipe de REIMS MURIGNY FP 3.

Droits administratifs de 20€ au débit du club de CORMONTREUIL FC

Ci-dessous la liste des équipes qualifiées pour le 3^{ème} tour qui se déroulera le samedi 28 février 2026.

Le tirage au sort aura lieu en direct le mardi 10 février 2026 à 12h30

<u>Niveau 1 :</u>	<u>Niveau 2 :</u>
1. A.S. De Taissy 1	1. R.C. Epernay Champagne 2
2. Cormontreuil F. C. 1	2. S.c. Dormans 1
3. REIMS SAINTE ANNE 1	3. Chalons F. C. O. 3
4. F.C. St Martin La Veuve Recy 1	4. F.C. Bignicourier 1
5. E.S. De Fagnieres 1	5. Reims Murigny Franco Portugais 2
6. Association Racing Club Champagne 1	6. Vitry F. C. 2
7. A. S. COURTISOLS ESTAN 1	7. REIMS SAINTE ANNE 2
8. R.C. Epernay Champagne 1	8. R.C. Epernay Champagne 3
9. Ent.S. De Witry Les Reims 1	9. F. C. De La Vallee De La Suisse 3
10. A. S. Gueux Football 1	10. Ardre Faverolles Fc 1
11. VITRY F. C. 1	11. F. C. DE FORMATION LA NEUVILLETT-JAMIN 2
12. Chalons F. C. O. 1	12. Reims Murigny Franco Portugais 3
13. U.S. Avize Grauves 1	13. Asptt Chalons 2
14. F. C. DE LA VALLEE DE LA SUIPPE 1	14. F. C. De La Vallee De La Suisse 2
15. F. C. DE FORMATION LA NEUVILLETT-JAMIN 1	15. F. C. DE FORMATION LA NEUVILLETT-JAMIN 4
16. Football Club Tinqueux Champagne 1	16. U.S. Couvrot 1

Le secrétaire de séance

Clément GRUMELIER

